

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 29

Artikel: L'ami de la reine : [suite]
Autor: Grandmougin, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Que je suis confuse, monsieur !
— Comment donc, madame ! Moi, je suis enchanté !

Et vraiment, il y avait de quoi... Mes bagages au diable, et mon rendez-vous manqué !

— Cinq heures à attendre !

Une demi-journée en panne, sans chapeau, sans pardessus, dans un village perdu, seul... Seul ? Oui, car la jeune femme venait de retrouver son billet dans son gant.

Elle prit congé de moi avec un délicieux sourire. Je vais déjeuner chez des amies, me dit-elle.

Depuis lors, je ne monte jamais que dans le compartiment des fumeurs.

MARY ALIN

Au tir de Bex.

Au dernier tir de Bex, deux étrangers, dont l'un grand bel homme, vieil officier allemand, étaient entrés par curiosité dans le stand.

Surpris de voir les résultats de nos tireurs, le vieil officier s'adressa, pour le complimenter, à l'un de ceux-ci, s'informant de son grade « dans nos milices. »

L'interpellé, domestique d'une ferme des environs, flatté de la méprise du noble étranger, voulut lui expliquer longuement qu'il n'était qu'un simple soldat de landsturm et « qu'il y avait en Suisse au moins 500,000 hommes qui tiraient mieux que lui. » Remarquant qu'un sourire d'incrédulité accueillait son explication, il ajouta bravement : « Vous voyez qu'on n'a pas peur des Allemands. »

L'officier, souriant quand même : « Vous oubliez, mon ami, que si vous êtes 500,000, nous serions un million à traverser le Rhin. »

« Un million ! » répondit le Vaudois, puis après avoir réfléchi un instant : « Ça fait juste deux coups par homme. »

L'Anglais et le someiller.

On Anglais, pas dè cllião dè Payermo, que sè trovavè pè châotré, avâi déemandâ à soupâ et à lodzi dein on cabaret que sè trovavè su sa route. Stu gaillâ étai on déterminâ dào dia-blio et quand l'avâi onna niola, ma fai gâ dè devant. Cllia né que lodzâ dein stu cabaret, trovâ tant bon lo penatset que l'ein pre onna bombar-dâie coumeint se l'avâi fé dou dzo d'abayi. Ora, ne sé pas se l'eut dâi réspons avoué lo someiller ; mà adé est-te que lo gaillâ, qu'étai on sans-quartier quand l'avâi bu, lài tè fot onna ramenâie su lo pifre que vouai-que lo pourro someiller étaï lè quattro

fai ein l'ai et que reste que sein re-budzi. L'Anglais, après sa pararda, s'ein va sè cutsi sein mé s'enquettâ dè l'autre què se cein avâi étai on bot et subliâvè onco on bet dè tsanson ein sè dévetesseint.

Ma fai lo leindéman matin, lo carbatier, quand sut cein que s'étai passâ, frinnè amont lè z'égras, tracé tsi l'Anglais, et lài fâ :

— « Dites-voi, mossieu l'Anglais ! vous en avez fait là d'une toute belle ; vous m'avez éterti mon someiller ; et bougre, c'est pas des badinages ! »

— « Aoh yes ! eh bien, mossieu le aubégiste, vo mettrez le gâcon su mon note ! » tot coumeint se cein avâi étai on bifetèque.

Cein ne manquâ pas ; et on momaint après lo carbatier lài baillâ la nota iô y'avâi :

Souper. 4 fr. 50

Couche 1 fr. 50

Pour avoir éterti Jean, 494 fr. —

Total : 500 fr. —

L'Anglais payâ sein renasquâ et s'ein allâ preindrè lo trein, beinhirâo d'avâi z'u afférè avoué dâi benets que lo laissivont allâ sein avâi averti ni lo dzuzo, ni lè gendarmes.

Mâ n'étiont pas tant benets què cein, kâ Djan, lo someiller n'avâi étai qu'êtoumi ; et coumeint l'étai on tot ruzâ, l'avâi fé état dè restâ mortibusse po teri ouna plionma áo godem, et l'est quatro cein noinanta quattro francs que s'est partadzi avoué lo carbatier.

Po cé prix, quand on n'est pas fiai et quand on pâo coumandâ à sa concheince, on pâo bin sè laissi bailli on péta.

La comprenetta de 'na serveinta.

On boutequi que veindâi assebin dâo vin à pot reinvâssâ, avâi fé al-liettâ devant sa boutequa : Bon vin de Macon à un franc la bouteille, verre compris.

On vesin baillé on franc à sa ser-veinta po ein allâ queri onna botolhie ; mà quand l'eut lo vin et que l'eut bailli lo franc, la pourra bouéba, qu'avâi liaisu li-méma cein qu'étai écrit que devant, restâvè quie sein s'ein allâ.

— Vo faut te onco oquiè d'autro, lài fâ lo boutequi ?

— Na.

— Adon, qu'atteindè-vo ?

— Y'atteindo lo verro, repond la pernetta.

L'AMI DE LA REINE

PAR CHARLES GRANDMOUGIN.

II

Cette foule tumultueuse, ces danses hardies, ces familiarités de langage, ces cris parfois empruntés aux animaux, n'étaient pas sans griser un peu la reine. Elle allait où la poussait sa fantaisie, elle pouvait rire librement, voir une foule déchainée et exultante, se mêler aux frémissements de tous; affranchie de toutes les tutelles, elle s'épanouissait avec des exaspérations d'enfant ignorant et des joies de prisonnier délivré.

Les violons préparaient à une gavotte, quand au pied d'une colonne les deux femmes furent abordées par un Scapin, muni d'un faux nez et d'une moustache en crin, qui leur dit en nasillant avec un accent napolitain :

— J'invite oune de ces dames à la gavotte.

Deux secs mercis lui répondirent.

Il insista :

— Si ces zentilles dames, que ze soupçonne être de qualité, préséraient un quadrille, ze souis disposé de même à charmer l'une d'elles par ma compagnie.

— Cherchez ailleurs, dit Marthe.

— Et vous, ma toute belle, dit-il à la reine en lui barrant le passage.

Il se pencha vers son masque : elle sentit qu'il avait bu, le contact lui fit horreur.

— Laissez-nous, fit Marie-Antoinette avec autorité.

Comme il voulait lui saisir la taille elle riposta, vivement, par un soufflet retentissant qui fit tomber le faux nez et la moustache du Scapin.

— Morbleu ! fit celui-ci en reprenant son accent français, voilà une péronnelle qui me la paiera.

On s'était rassemblé autour d'eux.

— Me soufflez en plein bal ! criait l'homme ; me démasquer ! Nous allons vous faire châtier, mes belles insolentes !

Et il appela deux des gardes de service qui le reconnaissent pour un personnage influent, car ils s'inclinèrent.

— Menez ces deux femmes au prochain poste de la maréchaussée, commanda-t-il, et gardez-les-moi jusqu'à demain.

— Tiens, fit un Pierrot à voix basse, un des officiers de la maréchaussée.

— Mais avant de partir, ôtez vos masques ! criait le Scapin aux deux femmes.

Et il voulut leur enlever leurs loups.

Des danseurs s'interposèrent avec violence.

— Ohé ! le Scapin ! on ne démasque pas les femmes. Qui que tu sois, tu n'en as pas le droit !

— L'une d'elles m'a frappé, j'ai le droit de l'arrêter.

— Arrête-les, si tu veux, fit un Turc légèrement gris ; mais respect au beau sexe et à l'incognito !

Et, s'adressant à la foule :

— Foi de Turc, messeigneurs, la France est le pays de la galanterie et du bon ton !

— A bas le Scapin ! criait des voix. Sus au Napolitain !

Pendant qu'il se débattait au milieu des masques qui allaient lui faire un mauvais parti, les deux gardes emmenaient les femmes, tremblantes, mortes de peur.

— Où nous conduisez-vous ? fit la reine.

— Au prochain poste de police.

— Cent écus pour vous, si vous nous laissez libres.

— Impossible, mesdames, fit l'un deux : Vous nous arrangerez avec le commissaire du Châtelet. Nous devons rendre compte à l'officier.

— Il est très méchant, fit l'autre garde.

Ce fut sous cette escorte qu'elles arrivèrent rue Saint-Honoré, dans une salle basse où des hommes de police jouaient aux cartes sur des tonneaux vides, à la lueur de chandelles. En l'absence du commissaire du Châtelet, qui était peut-être fort occupé à danser au bal de l'Opéra, les deux gardes firent leur rapport au sergent du guet, qui garda les prisonnières, et retournèrent à leur service.

— Otez vos masques, dit le sergent.

— Impossible ! fit la reine.

— Vos noms ?

— Marthe et Marie, simplement.

— Ah ! c'est comme dans l'Evangile ; c'est charmant ! Pourquoi avez-vous frapé cet officier ?

— Il nous insultait ! fit la reine. Du reste, il était ivre.

— Je suis obligé de vous garder ici.

— Vous serez obligé de nous relâcher.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre. Tout ce que je vous demande, c'est de nous parler quelques instants, seule.

— Ah ! ah ! seule, firent les hommes du guet en riant avec malice.

— C'est bien ! fit le sergent, déjà troublé par cette voix jeune et ferme.

Puis désignant Marthe :

— Gardez mademoiselle à vue, et avec tous les égards qu'elle semble mériter.

— Passez, madame, fit le sergent, en indiquant à la reine son cabinet.

Elle entra, il la suivit et la porte se referma.

C'était une salle sombre, aux fenêtres profondes et étroites, mal éclairée ; des tables et des chaises en bois, polies par l'usage, reflétait vaguement les lueurs de flambeaux de cuivre à deux branches. Un registre gras était ouvert près d'un encier en plomb et de vieilles plumes d'oeie éparses. Le sergent invita la reine à s'asseoir en face de lui et prit place devant la table.

— Cent écus pour vous, si vous me laissez libre, dit la reine.

— Vous êtes donc bien riche ?

— Peut-être.

— Qui êtes-vous ?

— Que vous importe ?

— Je dois vous connaître ; je le veux, fit le sergent piqué.

C'était un beau garçon brun, aux traits délicats, à la moustache élégante, à l'œil pénétrant, aux manières correctes, aux mains fines.

— Et pourquoi vouloir me connaître ? Je me suis compromise au bal, sotto-

ment ; mon nom révélé peut me perdre pour toujours.

— Et si je vous jurais de le taire ?

— Alors, tout ceci n'est qu'une vaine et coupable curiosité de votre part.

Le sergent avait les yeux fixés sur les doigts de la reine, où brillait un cachet d'or armorié.

— Vos mains vous trahissent, dit-il, vous êtes une grande dame.

Et il lui saisit le bras vivement.

(A suivre.)

Etre sur son trente et un

Voilà certes une expression très répandue, mais la plupart de nos lecteurs, croyons-nous, en ignorent l'origine. Il nous a donc paru intéressant de faire connaître l'étymologie de cette locution :

Se mettre sur son *trente et un*, c'est se mettre en grande toilette, assister à un baptême, à une noce, etc.

Mais voici où l'explication devient curieuse, c'est que *trente et un* ou *trente-un* est une corruption de *trentain*.

Au moyen-âge, en effet, des règlements fort sévères punissaient non-seulement les ouvriers qui avaient employé dans leur fabrication des matières premières avariées (que les temps sont changés mon Dieu !), mais encore ceux qui ne donnaient pas à leurs produits les formes et les dimensions requises. En ce qui concernait les tisserands en laine, ces règlements allaient jusqu'à fixer le nombre des fils dont devait se composer la trame.

On trouve à ce sujet des détails curieux dans *l'Histoire de l'industrie française*, d'Alexis Monteil. Le collage de la chaîne, le foulage, le feutrage, le soufrage, le calendrage, tout est prévu, sans oublier la longueur et la largueur de la pièce ; et le contrevenant pouvait être condamné, en certains cas, à avoir le poing coupé, « ce qui était bien fait, car les honnêtes tisserands voulaient conserver leurs deux mains. »

Suivant la qualité des draps, la trame devait se composer de quatorze cents ou dix-huit cents fils. Pour le drap fin destiné aux vêtements de luxe, le nombre des fils était de *trente fois cent fils* ; ce qui fit donner à ce drap le nom de *trentain*.

Porter du *trentain* était donc le fait d'un homme riche qui ne regardait pas aux dépenses de la toilette.

Trentain, terme technique, se métamorphosa facilement en *trente-un* dans la bouche de ceux qui ne connaissaient pas l'origine de cette appellation ; et comme l'usage a prévalu de dire *trente et un*, ces mots sont restés pour désigner une toilette soignée.

Solution du problème de samedi : fr. 4200, au 4 1/2 % et fr. 5040, au 3 3/4 %. — Ont répondu juste : MM. Favre-Emery, Echallens ; Hennard, Cery ; Bastian, Forel ; Muller, Lucerne ; J. Matthey, Echallens ; Croptier, St-Tiphon ; Orange, Genève. — La prime est échue à M. John Matthey, à Echallens.

Problème.

Trouver deux nombres entiers dont le produit vaille 12 fois la somme, et indiquer toutes les solutions possibles. — *Prime* : Un objet de poche.

Petits conseils du samedi.

Pour boire frais. — Quoique le procédé soit connu de beaucoup de gens, il est bon de le rappeler, vu les chaleurs de la saison. Deux heures avant le repas, préparez vos bouteilles de vin ou vos carafes d'eau et bouchez hermétiquement. Enveloppez vos flacons avec du coton en étoupes, ou de vieux tissus ou tricots de coton ; mouillez bien cette enveloppe et exposez à l'air. Une heure après arrosez de nouveau l'enveloppe que vous retirez seulement lorsque vous vous mettrez à table. (Hygiène pratique).

Boutades.

Cueilli l'autre soir sur le Grand-Pont :

Deux amis causent sur le trottoir. L'un d'eux, mécontent de son sort, et énumérant ses misères les unes après les autres, s'écrie avec dépit :

— Vois-tu, mon cher, je ne sais vraiment plus à quel saint me vouer depuis quelques mois.

L'autre, moins sombre, et prenant la vie par le bon côté, lui répond :

— Eh bien, voue-toi au Saint-Saphorin, ça te remettra le cœur au ventre.

Jolie coquille, relevée dans un journal financier.

Il s'agit de la création d'une société pour l'exploitation d'une mine de charbon. « Les administrateurs prendront tout, les actionnaires le reste. »

Tout pour tant. Il n'en faut cependant pas davantage pour faire rater une émission.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.